

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 28 JANVIER 2006

Ouverture de l'Assemblée générale à 09 heures 00.

Vérification et enregistrement des mandats des délégués des clubs, six clubs sont présents.

Le président de la commission effectue une présentation des membres du bureau. Il constate avec regret la faible participation des membres de la commission juridique du CIAS, seuls deux délégués sont présents Mme SAUVIGNON Sonia délégué du département 33 et M. DARDER Olivier délégué du département 24, les autres membres sont absents et non excusés

Liste des délégués des départements :

Dpt 17 : Philippe KAGAN
Dpt 19 : Francis LASCOMBE
Dpt 24 : Olivier DARDER et Jérôme CARRIERE
Dpt 33 : Sonia SAUVIGNON
Dpt 47 : Tony MERLE
Dpt 64 : Philippe DOMINGUES

Le président effectue le compte-rendu de l'AG de la commission du 05 février 2005, qui a été approuvée par l'ensemble des personnes.

Lecture du compte-rendu de l'AG de la Commission Juridique Nationale du 19 mars 2005 et communication de quelques informations sur les travaux entrepris par la commission ainsi que de la répartition des tâches entre ses membres, il explique aussi la désignation au sein de la commission juridique nationale de « référents » ou de personnes « ressources » auprès des diverses commissions de notre Fédération.

Philippe DOMINGUES présente les projets et le programme de la commission pour l'année à venir et explique l'importance d'avoir des délégués dans notre commission dans les différents départements. Les délégués pourront représenter la commission lors des différentes réunions dans les départements.

La parole est donnée aux délégués des départements, année calme, pas de questions particulières, Philippe DOMINGUES explique l'importance du délégué, il doit se rapprocher de son président de Comité Départemental, pour établir un contact permanent, permettant ainsi de répondre aux questions d'ordre juridique évitant ainsi au Président de CODEP de prendre attache directement avec le secrétariat de notre Fédération car souvent le délégué est en mesure de répondre directement.

Pour les questions plus importantes où quand le délégué ne peut répondre, une orientation est donnée par Philippe DOMINGUES :

- Prendre note de la question posée et de l'envoyer aux autres délégués et au président de la commission juridique.
- Le président établira une réponse ou à défaut se chargera de la recherche auprès de ces collègues de la commission juridique nationale pour établir une réponse qu'il transmettra à l'ensemble des délégués

Questions diverses

Plusieurs questions:

- Responsabilités pour les sorties club ou sorties avec le matériel du club.
- Sur le règlement disciplinaire.
- Un représentant de club demande si la commission juridique à un projet de forum sur internet permettant d'avoir un interlocuteur pour les questions juridiques que les clubs peuvent se poser.
- Réglementation sur les bateaux lors de sorties plongée
- Activité associative et notions de responsabilités dans l'activité subaquatique
- Législation du travail (emploi de brevet d'état pendant la période estivale.
- Fiscalité et assurances des clubs.

Le président communique que la commission juridique nationale souhaite développer sur son site internet une partie réservée aux informations juridiques ainsi que la mise en place d'une partie Questions/Réponses. Elle a décidé aussi de constituer un groupe de travail pour l'élaboration d'un contrat cadre « accueil de groupes » à l'usage des clubs.

Le président donne quelques informations sur l'agrément de secourisme Fédéral dans les départements, il met en garde aussi sur la publicité dans certains ouvrages de plongée « venez sentir la narcose à 80 m, 110 m et 120 m **en total sécurité** » !...., au plan fédéral, les plus extrêmes réserves sont énoncées quant aux risques juridiques encourus par les utilisateurs de ce mélange non réglementé et les organisateurs de ces manifestations, il précise que la commission juridique nationale a déjà été saisie par la commission médicale sur ce genre de manifestation, elle doit dans les jours à venir mettre en garde les clubs de notre fédération.

Après avoir répondu à l'ensemble des questions l'Assemblée Générale a été clôturée à 12 heures 30.

Le Président
Philippe DOMINGUES